

Concours de nouvelles :

Prix littéraire Marguerite de Valois

- Deuxième édition -

Règlement du concours

Article 1 : l'objet du concours

L'organisateur du concours littéraire est le **Lycée Marguerite de Valois d'Angoulême**.

Ce concours a pour but de susciter le goût de l'écriture, de valoriser la créativité des élèves et de rendre hommage à **Marguerite de Valois**, femme de Lettres, auteur de nouvelles et protectrice des arts. Les dates d'ouverture et de clôture du concours sont les suivantes :

3 décembre 2012 - 5 avril 2013

Article 2 : les conditions du concours

Ce concours individuel est ouvert à tout lycéen et à tout collégien de l'Académie de Poitiers. Il est constitué de deux catégories : une catégorie collège et une catégorie lycée. **Le sujet de la nouvelle est libre** mais celle-ci devra impérativement :

- mettre l'accent sur **un personnage féminin aux qualités humanistes**.
- insérer dans la nouvelle, à une place indéterminée, le passage suivant extrait de **L'Heptaméron** (première journée, dixième nouvelle), œuvre de **Marguerite de Valois**. Ce passage, imposé par le Comité de rédaction du concours, ne sera ni tronqué, ni modifié :

« Floride avait eu de la peine à voir le mal où il était, mais elle eut plus de mal encore à trouver bien ce qui ne l'était pas »

- Intégrer **un titre à la nouvelle**.
- La nouvelle sera inédite et son auteur s'engage à en être le créateur exclusif. En cas de plagiat, il devra en assumer seul toute la responsabilité.

Rappel : la nouvelle est un écrit court et intense qui présente des personnages peu nombreux, comporte une dramatisation et offre une fin originale et déroutante respectant toutefois la cohérence du récit.

Article 3 : les exigences du concours

Les nouvelles proposées devront se présenter ainsi :

- Format de page A4
- Police de caractère : Times New Roman
- Grandeur de caractère : Corps 12 ou 14 – Interligne 1,5.

- Des marges sont nécessaires pour faciliter le travail du Comité de lecture.
- La nouvelle ne pourra pas **excéder 6 pages**.
- Chaque élève ne peut envoyer qu'**une seule nouvelle**.
- Les feuilles seront écrites en recto et numérotées.
- La nouvelle ne comportant **aucun signe d'identification**, sera accompagnée d'une feuille sur papier libre précisant le nom, le prénom, la classe et l'établissement du candidat.
- Les nouvelles seront conservées à la Médiathèque du lycée Marguerite de Valois pour lecture sur place. Elles pourront être diffusées avec l'autorisation de leur auteur.
- **Les élèves participants s'engagent à lire, à respecter et à accepter les conditions du concours.**

Les nouvelles devront parvenir au lycée Marguerite de Valois à l'adresse suivante, **le 5 avril 2013 au plus tard** (date impérative) :

**Concours de nouvelles
Prix littéraire Marguerite de Valois
12 rue Louise Lériget
CS 52324
16023 Angoulême Cedex**

Article 4 : le Comité de lecture

Le Comité de lecture, composé de différents membres de la communauté scolaire (professeurs, personnels de direction...) se réunira afin de décerner les prix. Le classement des nouvelles sera effectué suivant les critères suivants:

- Respect des conditions du concours
- Choix du sujet et intérêt du récit
- Caractère personnel et travaillé du style. Les élèves participants sont invités à relire attentivement leur texte avant de l'adresser au Comité de lecture afin d'en corriger les fautes de langue éventuelles (orthographe, conjugaison, syntaxe).

Article 5 : le prix

Le prix littéraire Marguerite de Valois sera décerné par le jury à la nouvelle distinguée, dans chacune des deux catégories. Il sera remis également un prix aux deuxième et troisième participants dans les deux catégories.

La proclamation des résultats du concours aura lieu courant mai 2013 et chaque participant sera informé individuellement.